

Commerce/ Grande distribution

Comment garantir la visibilité des produits "Made in Gabon" à Mbolo ?

MSM
Libreville/Gabon

Le ministre du Commerce, des PME et des PMI, David Mbadinga, et le directeur général de Géant Casino Mbolo, Jean-Marc Chalon, ont convenu dernièrement d'un futur partenariat. Lequel vise à promouvoir les produits locaux artisanaux au sein de la grande surface.

LE "projet Corner" des produits "made in Gabon", mené conjointement par les mouvements associatifs engagés dans les activités génératrices de revenus et l'hypermarché Mbolo, va entrer dans un nouveau cycle de développement. Du moins, grâce aux perspectives de partenariat concret envisagé entre le gouvernement et le



Photo : DR/ L'Union

Le ministre du Commerce, David Mbadinga, en travaux avec les responsables de la grande distribution.

staff-management de l'hypermarché Mbolo. Le ministre du Commerce, des PME et des PMI, David Mbadinga,

et le directeur général de cette grande surface commerciale, Jean-Marc Chalon, ont débattu dernièrement des

contours de cette étude. Le patron de Mbolo s'est montré réceptif aux attentes du gouver-

nement, impatient de voir les produits locaux artisanaux (odika, pâte d'arachides, confiture et jus à base de fruits

du territoire...) exposés dans les rayons, au même titre que les produits importés. Pour David Mbadinga, les défis à relever dans ce sens sont énormes. Ils portent, en particulier, sur la qualité. Tant au niveau de l'outil de production et des produits, que des acteurs sur le terrain. De fait, la direction générale de la Lutte contre la pauvreté- au four et au moulin sur ce dossier- a la lourde mission de hâter la mise en œuvre de la convention formalisant ce partenariat. L'enjeu final : convenir des conditions d'éligibilité des produits aux rayons dudit magasin et, surtout, en finir avec les ruptures pénalisantes de stocks de marchandises.

Aires protégées du Gabon

Comment assurer un développement périurbain plus vert ?



Photo : Jean MADOUA, Jean MADOUA

Une famille de gorilles dans une aire protégée.

donné par l'ANPN entre 2016 et 2019, constitue une initiative pilote pour promouvoir des solutions en faveur d'un développement périurbain plus vert, associant l'homme et la nature, intégrant les aires protégées parmi les éléments structurants de l'aménagement du territoire et de la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Soutenu par l'Agence française de développement (AFD), le projet Arc d'Émeraude a pour objectifs d'améliorer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes littoraux de Libreville, à des fins de gestion des écosystèmes et des services environnementaux qu'ils procurent aux populations ; et d'optimiser l'aménagement des aires protégées,

leur mise en valeur par des actions éducatives et récréatives, et l'orientation du développement périurbain autour des aires protégées de Libreville et des communes voisines de manière durable. Le symposium organisé à Libreville vient enrichir le dialogue science-décideurs, en vue d'intégrer les résultats des connaissances scientifiques dans

la prise de décision et dans la gestion optimale des politiques de développement des activités humaines. Il réunit une centaine de participants - chercheurs, ONG, entreprises, partenaires au développement, communautés locales et coopératives de pêcheurs - qui viennent échanger sur les enjeux de conservation des aires protégées littorales.

MSM
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale des parcs nationaux (ANPN) organise du 23 au 26 avril 2019, en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique et technologique (Cenarest), l'Institut de recherche pour le développement (IRD-France), l'Université des

sciences et techniques de Masuku (USTM), l'Université de Douala et la Wildlife conservation society (WCS), un symposium international sur le thème : "Aires protégées littorales et développement urbain : enjeux de conservation autour des territoires en expansion". Ce colloque, qui s'inscrit dans le cadre du projet Arc d'Émeraude, coordonné